

# REGLEMENT INTERIEUR

37ème Rapide d'Orange 2023

## Article 1 :

L'Association Echiquier Orangeois organise le 37ème Rapide d'Orange le samedi 10 juin 2023 à l'espace Daudet, 84100 Orange

La manifestation est composée d'un tournoi Principal en 9 rondes (ouvert à tous) et d'un tournoi jeunes en 9 rondes (réservé aux moins de 14 ans et moins de 1400 élo rapide).

## Article 2 :

Les règles du Jeu utilisées sont les dernières règles en vigueur de la FIDE le jour de la compétition.

Les appariements se font au Système Suisse intégral (forts-faibles, aucune protection de club, de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre).

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les règles A4 sont appliquées pour l'ensemble de la compétition.

## Article 3 :

Cadence : 15min + 3sec/coup. Le délai de forfait est de 15min pour chaque ronde.

## Article 4 :

Horaires : Fin du pointage à 9h30. Début du tournoi à 9h45. Les retardataires commenceront le tournoi à la ronde 2. Remise des prix vers 17h.

## Article 5 :

Droits d'inscriptions : SENIORS = 16€      JEUNES = 8€      (+9€/7€ sur place)

La liste des prix figure en annexe, avec affichage dans la salle de tournoi avant la fin de la 4<sup>ème</sup> ronde. Les prix au classement général sont partagés au système Hort (les sommes en dessous de 20€ issues du système Hort seront reversées au niveau supérieur) Les prix par catégorie sont attribués au classement après départage (voir article 6). Les prix ne sont pas cumulables.

## Article 6 :

Départages: 1<sup>er</sup> départage : Buchholz Tronqué, 2<sup>ème</sup> départage : Cumulatif, 3<sup>ème</sup> départage : Performance.

## Article 7 :

Particularités locales :

- on considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés ;

- avoir une attitude convenable ;

## Article 8 :

Arbitre Principal : DIMITROV Christo, arbitre international.

Arbitres Adjoints : MARTIN Alexis, arbitre stagiaire

## Article 9 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

**L'Arbitre Principal**

**L'Organisateur**